



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2590  
23 mars 2018  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**



## **Le 22 mars et après : il faut barrer la route au gouvernement et au patronat**

### **Cheminots**

**La grève, l'arme  
des travailleurs**

pages 4 et 5

### **Chômeurs**

**Une politique  
inacceptable**

page 7

### **Hôpitaux**

**Des conditions  
intenable**

page 14

# Le 22 mars et après : les travailleurs doivent montrer leur force collective

Ordonnances travail; suppression progressive des emplois aidés; baisse de l'APL, augmentation de la CSG; hôpitaux, écoles et collectivités à la diète... Depuis que Macron est au pouvoir, il a enchaîné les attaques contre le monde du travail. Tout cela, sans rencontrer de véritable opposition.

Maintenant, il veut s'attaquer aux travailleurs de la SNCF, c'est-à-dire à leur sécurité d'emploi, à leur salaire et à leur retraite. Puis il projette de s'en prendre aux retraites de tous et de saigner la fonction publique en supprimant 120 000 emplois.

À côté de cela, les profits du CAC 40 ont dépassé les 93 milliards d'euros. Les actionnaires encaissent des dividendes en hausse de 10 ou 20%. Bernard Arnault a vu sa fortune augmenter de 20 milliards au cours de l'année 2017, soit 38 000 euros chaque minute...

Eh bien, pour les travailleurs, la coupe est pleine !

L'opposition du monde du travail doit s'exprimer massivement. Le 15 mars, les retraités et le personnel des Ehpad ont manifesté leur colère. Jeudi 22 mars, ce sera la première étape de la mobilisation des cheminots. Et de nombreux autres travailleurs descendront dans la rue à l'appel des syndicats de la fonction publique, des hôpitaux, de la RATP, des télécommunications et d'EDF. Il faut que cette journée soit réussie.

Cela fait des décennies que le grand patronat attaque les emplois, les salaires et les conditions de travail et d'existence de la majorité de la population, pour continuer de s'enrichir, malgré la crise de son économie. Il l'a fait avec la bénédiction et l'aide de tous les gouvernements qui se sont succédé, et le fait aujourd'hui avec Macron.

Si nous ne mettons pas un coup d'arrêt à tout cela, où en serons-nous dans cinq ou dix ans? Quelle sera la vie de nos enfants? Il faut que la journée du 22 mars soit une démonstration de force qui conforte tous ceux qui veulent se battre.

Car, après cette date, il y a la suite. Le 23 mars, les salariés d'Air France seront en grève pour leur salaire. À la fin du mois, ce seront les salariés de Carrefour, qui se battent contre un plan de licenciements. Quant aux syndicats cheminots, ils ont annoncé la grève à la SNCF à partir du 3 avril.

Le bras de fer entre les cheminots et Macron aura une importance majeure dans les prochaines semaines. Au-delà des calculs des appareils syndicaux, beaucoup de cheminots savent que, pour l'emporter, ils devront jeter toutes leurs forces dans

la bataille. En effet la grève à l'économie n'existe pas. Et, quels que soient les problèmes que cette grève nous posera en tant qu'usagers, soyons-en solidaires.

Car le combat qui commence à la SNCF est aussi le nôtre. En s'attaquant aux cheminots, Macron veut mettre au pas l'ensemble de la classe ouvrière et dégager la voie pour de nouvelles attaques. Eh bien, il faut faire bloc derrière et avec les cheminots.

En 1995, les cheminots avaient gagné parce qu'ils avaient l'opinion ouvrière avec eux, parce qu'ils avaient eu le soutien moral et actif de l'ensemble du monde du travail. Ce doit être le cas aujourd'hui.

La stratégie de tous les patrons, comme du gouvernement, est d'attaquer les travailleurs catégorie par catégorie. C'est de les dresser les uns contre les autres: le privé contre le public, les travailleurs en intérim ou en CDD contre les CDI, les chômeurs contre les salariés, les actifs contre les retraités. Refusons ce piège grossier.

Au Salon de l'agriculture, Macron avait expliqué: «Je ne peux pas avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de retraite, et de l'autre avoir un statut cheminot et ne pas le changer.» Quelle hypocrisie! La semaine dernière, ce même Macron a bloqué la revalorisation des retraites agricoles au Sénat. Se servir de la misère des uns comme alibi pour faire reculer tout le monde: voilà la politique du gouvernement!

Puisqu'il est question de «privileges», regardons ceux qui ne font rien de leurs dix doigts, si ce n'est parasiter le travail de dizaines, de centaines de milliers de femmes et d'hommes. Regardons ceux qui nous exploitent, au point que leur fortune dépasse parfois celle de certains États. Et demandons-leur des comptes, car les actionnaires qui constituent les dynasties bourgeoises ne sont pas seulement responsables de l'appauvrissement de la majorité, ils jouent notre peau et l'avenir de l'économie au casino de la spéculation.

Pour nous faire respecter, il faut renouer avec les luttes et s'appuyer sur ceux qui se battent. Et, puisque Macron a déclaré la guerre aux cheminots, faisons tout pour qu'ils l'emportent, et que cela ouvre la voie à une contre-offensive du monde du travail. Le 22 mars et après, affirmons que nous sommes tous des cheminots et redécouvrons, ensemble, notre force collective.

## Au sommaire

<p><b>CHEMINOTS</b></p> <p>SNCF : après le 22 mars, préparons une grève victorieuse 4</p>  <p>Maintenance : fermeture d'ateliers pour les uns, travail de nuit pour les autres 4</p> <p>Concurrence : hausse des prix annoncée 4</p> <p>Les retraites mises à mal par le système de décote 5</p> <p>Après la SNCF, la RATP directement visée 5</p> <p>EDF : aussi concernés que les cheminots 5</p>	<p><b>LEUR SOCIÉTÉ</b></p> <p>Des retraités aux Ehpad : un combat à poursuivre 6</p> <p>Sarkozy en garde à vue : grande délinquance gouvernementale 6</p> <p>Parti socialiste : comment faire du neuf avec du vieux 6</p> <p>Accueil des migrants : le gouvernement veut cacher la misère 7</p>  <p>Ne pas les aider serait criminel 7</p> <p>Sans-abri : c'est toute l'année qu'il y a urgence 7</p>	<p>Saint-Denis : la Basilique occupée 7</p> <p>Élèves handicapés : le gouvernement organise la régression 11</p> <p>Institut national de jeunes sourds : non aux baisses de moyens ! 11</p> <p>Toys'R'us : victime de la finance 11</p> <p>Partielle dans le Loiret : les résultats de Lutte ouvrière 11</p> <p>Mayotte : un mois de crise 16</p> <p>L'héritage du colonialisme 16</p>	<p>Programme des réjouissances 16</p> <p><b>DANS LE MONDE</b></p> <p>Corée du Nord : dégel diplomatique ? 8</p>  <p>États-Unis : les jeunes contre les armes 8</p> <p>Brésil : l'assassinat d'une militante 9</p> <p>Espagne : les "pensionistas" nombreux dans les rues 9</p> <p>Maroc : le mouvement de protestation de Jerada 9</p>	<p><b>IL Y A 80 ANS</b></p> <p>L'Anschluss, un pas vers la Deuxième Guerre mondiale 10</p> <p><b>ENTREPRISES</b></p> <p>Carrefour - Vitrolles 12</p> <p>Valéo - Angers 12</p> <p>Framatome - Jarrie 12</p> <p>La Poste - Rennes : la grève prend de l'ampleur 13</p> <p>La Poste - Gironde : les facteurs étendent leur grève 13</p> <p>Hôpitaux : des conditions de travail intenable 14</p> <p>CHU - Rennes 14</p> <p>CHU - Limoges 14</p> <p>Centre hospitalier - Vichy 14</p> <p>Wipelec Ceres - Romainville 15</p>
--	--	--	---	---

## Assurance chômage : une attaque contre tous les travailleurs

Le gouvernement a précisé lundi 19 mars les grandes lignes de son futur projet de loi concernant la réforme de l'indemnisation des chômeurs. Au nom de la lutte contre une fraude supposée, il s'agit de présenter les chômeurs comme responsables de leur situation et d'intensifier les contrôles et les sanctions à leur encontre.

En novembre dernier, les premiers résultats sur le contrôle des chômeurs publiés par Pôle emploi avaient pourtant montré que, dans leur immense majorité, ils cherchent activement un emploi. Cela n'a pas empêché le gouvernement de poursuivre son offensive. Le projet de loi de Pénicaud, intitulé « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », prétend être le pendant des prétendues avancées concernant les démissionnaires. Sauf que l'éventuelle indemnisation de ceux-ci est tellement restrictive qu'elle est, dans les faits, très difficile à obtenir et son montant est très limité. En revanche, l'attaque contre les chômeurs, elle, est bien réelle.

Un mois de radiation, puis deux mois, puis quatre mois avec perte des indemnités seront décidés, jusqu'à la radiation définitive, pour ne pas avoir accepté des offres d'emploi dites raisonnables. Mais qu'est-ce qu'une offre raisonnable ? Auparavant, pour un chômeur depuis moins de six mois, c'était un poste équivalent pour un salaire au moins égal à 95 % du précédent, dans la même zone géographique. Puis le chômeur se voyait dans l'obligation théorique d'accepter d'éventuelles offres moins payées et plus éloignées.

Le projet de loi précise que, demain, les conditions des offres d'emplois que le chômeur se devrait d'accepter seront négociées

individuellement entre le chômeur et Pôle emploi. Enfin, le gouvernement se propose d'obliger le demandeur d'emploi à la tenue d'un journal de bord justifiant de ses recherches.

Déplorant que seuls 200 agents soient occupés actuellement au contrôle des chômeurs, la ministre du Travail et le gouvernement voudraient que, d'ici 2020, 800 agents supplémentaires soient spécialement affectés à cette tâche. À la fin 2017, c'est la même ministre qui avait annoncé sa volonté de réduire de façon importante les effectifs de Pôle emploi, ce qui avait entraîné des protestations des syndicats et des arrêts de travail.

La ministre sait très bien que sa politique ne créera pas d'emplois supplémentaires. Mois après mois, le patronat ne cesse d'alimenter le nombre de travailleurs privés d'emploi, en licenciant et en généralisant le recours aux emplois précaires de toutes sortes.

En réalité, il s'agit bien d'une guerre aux chômeurs, dont le gouvernement voudrait aggraver la situation au terme de pseudo-discussions qu'il va ouvrir avec les syndicats. Mais c'est l'ensemble du monde du travail qui est attaqué car, en renforçant la pression sur les chômeurs, Macron et ses ministres veulent aider le patronat à tirer tous les salaires vers le bas et aggraver la condition de tous les travailleurs.

Antoine Ferrer

## Contre la politique gouvernementale : "C'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction!"



Sept directions syndicales de la fonction publique ont appelé à une journée de grève le 22 mars, ainsi que des syndicats de cheminots et dans un certain nombre d'autres professions ont été lancés des appels à manifester. Malgré cela, les dirigeants syndicaux sont loin d'être en train de préparer la lutte nécessaire pour la défense du monde du travail contre la politique du gouvernement Macron.

Les raisons de la grève du 22 dans la fonction publique sont légitimes : contre la précarité et les suppressions d'emplois prévues, contre le gel du point d'indice et la hausse de la CSG, contre le rétablissement du jour de carence. De même, les fédérations de retraités avaient toutes les raisons d'appeler ceux-ci à descendre dans la rue le 15 mars, tout comme les syndicats des Ehpad aussi le même jour pour les travailleurs du secteur. Les syndicats d'Air France appellent de leur côté à faire grève le 23 mars, pour des augmentations de salaire.

Mais, s'il est normal que des salariés se mobilisent sur leurs revendications et à leur rythme, il est en revanche condamnable que les directions syndicales ne cherchent pas à unifier ces luttes. Elles font, au contraire, tout pour les éparpiller et même séparer les cortèges quand des grèves ou des manifestations ont lieu le même jour.

Dans la même logique, aucune direction syndicale ne veut dénoncer, dans les attaques de Macron, l'offensive générale qu'elles constituent contre le droit des travailleurs. Ce ne sont pas des successions de mesures et de réformes, mais une seule et même politique consistant à s'en prendre de plus en plus aux travailleurs, pour que les actionnaires des grandes entreprises et des banques continuent à s'enrichir. Expliquer cela est indispensable pour que, face à ce qui est une seule et même offensive, les travailleurs se préparent à se défendre ensemble avec toutes leurs forces. Car les attaques ne vont pas cesser.

Si le gouvernement cherche à diviser les travailleurs pour mieux les vaincre, il serait vital que ceux qui se veulent des dirigeants fassent tout leur possible pour unifier la classe ouvrière, en commençant par éclairer les consciences.

Mais non, ce n'est pas

l'objectif de directions syndicales qui ont abandonné depuis longtemps l'idée d'une lutte réelle contre le capitalisme, au nom d'une prétendue possibilité de dialoguer pour trouver avec le gouvernement des solutions concertées. Les dirigeants syndicaux se lamentent alors du manque de bonne volonté de celui-ci. Philippe Martinez s'est ainsi plaint, au nom de la CGT, que le gouvernement ne prenne pas « en compte les avis différents qui sont autour de la table ». « Sinon, c'est pas du dialogue, c'est pas de la concertation, c'est : Vous vous mettez au garde à vous et vous faites ce que je vous dis », a-t-il encore reproché, amer de ne pas être écouté. Comme si on pouvait s'attendre à autre chose de la part d'un gouvernement de combat au service du patronat.

Les dirigeants des grandes organisations syndicales ne cherchent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à aller vers l'indispensable unité des travailleurs dans l'action. Heureusement, les travailleurs peuvent la réaliser eux-mêmes dans la lutte, en s'appuyant sur leur force, leur nombre et leur conscience, pour combattre ceux qui s'engraissent de leur travail.

Marion Ajar

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière

#### Limoges

Samedi 24 mars  
à partir de 16 heures  
Espace Mas Jambost,  
rue Franchet-d'Espérey

#### Saint-Nazaire

Samedi 24 mars  
à partir de 16 heures  
Salle Jacques-Brel

#### Angers

Samedi 14 avril  
à partir de 16 heures  
Salle Aragon  
1, rue Joseph-Bara  
à Trélazé



## SNCF : après le 22 mars, préparons une grève victorieuse

Chez les cheminots, la participation à la manifestation du 22 mars s'annonçait comme particulièrement importante. Dans de nombreux ateliers, gares et chantiers, les assemblées ont connu une réelle affluence.

Ainsi aux ateliers de Châtillon, en banlieue parisienne, les heures d'informations syndicales, organisées en commun par la CGT et Sud, ont réuni en tout 180 travailleurs, du jamais vu depuis bien longtemps.

Autre exemple, à Saint-Pierre des Corps, sur le site dit industriel, 250 cheminots ont participé à une assemblée, soit un quart de l'effectif, et sur le site de maintenance ce sont 80 cheminots, soit plus de la moitié de l'effectif.

Concernant l'appel à la grève, si seul un préavis national de Sud rail avait été déposé, de nombreux préavis locaux ou régionaux couvraient les cheminots sédentaires. Toutefois, les dirigeants de la CGT, jusqu'au bout, ont refusé d'appeler à la grève les roulants, sous

prétexte de permettre que les trains amènent les cheminots à la manifestation.

Heureusement, pour de nombreux cheminots, quels que soient leur métier et leur sympathie syndicale, la grève était une évidence. Les déclarations d'intentions de grève, rendues obligatoires dans bon nombre de secteurs au nom du service minimum, étaient souvent réclamées, distribuées et signées par équipes entières. De nombreux travailleurs discutaient et se convainquaient mutuellement. Fait nouveau, dans plusieurs endroits des chefs, voire des cadres, s'affirmaient grévistes. Et ils étaient peu, contrairement aux mouvements précédents, à accepter de relayer la propagande de la direction contre la grève.

Si la préoccupation était donc pour tous d'assurer la réussite du 22 mars, les discussions naissaient spontanément sur la suite.

Les cheminots ont pris connaissance par les médias du calendrier de grève à temps partiel deux jours sur cinq, du 3 avril au 28 juin, mis en avant le 15 mars par l'interfédérale des syndicats.

Dans un texte interne, la fédération CGT s'oppose à une « reconductible "plein fer" par période de 24 heures » car « le coût sur la durée est un véritable facteur d'affaiblissement qui conduit au pourrissement ». Elle prétend, en appelant à 36 jours de grève dilués sur trois mois, « avoir une mobilisation stable dans la durée, pour passer les étapes de la stratégie gouvernementale ». Mais la question n'est pas de durer, mais de vaincre.

En 1995, les cheminots n'ont pas eu besoin de 36 jours mais de trois semaines pour faire reculer Juppé. En 1953, en plein

mois d'août, c'est en deux semaines que les travailleurs de la fonction publique et les cheminots faisaient ravalier les décrets-lois Laniel.

Bien sûr, on ne déclenche pas une grève générale des transports sur ordre. C'est d'ailleurs pourquoi une grève ne se pilote pas par un bouton marche-arrêt. En 1995 aussi, il avait fallu vaincre les craintes, lever les doutes, les hésitations. Mais à l'époque, en s'appuyant sur les secteurs déjà mobilisés, sur l'énergie des grévistes pour entraîner et convaincre les autres, de jour en jour la grève s'était généralisée. C'est cette dynamique qu'il s'agit de recréer, et certainement pas chercher aujourd'hui à convaincre les futurs grévistes de reprendre au sifflet.

La bataille se jouera aussi vis-à-vis des usagers. D'ores et déjà, lors des diffusions de tracts à ceux-ci, de nombreux cheminots ont pu constater le très bon accueil rencontré.



**Nous sommes tous des cheminots !  
Nous sommes tous des travailleurs !**

Mais là aussi il s'agit de gagner le soutien des travailleurs, en montrant que le but n'est pas de gêner le plus longtemps possible les usagers, mais de faire reculer le gouvernement par une grève déterminée. C'est ainsi que les usagers, en tant que travailleurs, peuvent prendre parti pour les cheminots.

Il faudra s'appuyer sur le succès du 22 mars pour montrer et convaincre qu'un tel mouvement est possible et qu'il faut s'y préparer.

**Christian Bernac**

## Maintenance : fermeture d'ateliers pour les uns, travail de nuit pour les autres

Le gouvernement a donné l'objectif : augmenter de 30% la productivité des cheminots au prix de l'intensification du travail et des suppressions d'emplois massives.

Par exemple, dans le

but de supprimer annuellement 3,5% d'effectifs dans la maintenance des TGV, la SNCF va faire passer le parc de TGV de 415 rames aujourd'hui à 302 en 2027. Par quel miracle ? La SNCF allonge les parcours de

jour et systématise l'entretien la nuit des Ouigo, par exemple, pour les faire repartir chaque matin. D'une main, elle supprime des effectifs, ferme des ateliers, de l'autre, elle généralise le travail de nuit pour les

cheminots restants.

Il s'agit bien d'augmenter encore les profits avec la peau et la santé des ouvriers des ateliers SNCF. Pas étonnant qu'ils soient eux aussi mobilisés contre Macron.

**C.B.**



## Travailleurs du rail : tous concernés

En annonçant la fin du recrutement au statut pour les nouveaux embauchés, le gouvernement espère semer la division parmi les cheminots.

Ainsi, ministres et journalistes demandent d'un air faussement ingénu : « Mais de quoi sont mécontents les cheminots déjà en poste, puisqu'ils conserveront leur statut ? » Comme si le recul des uns n'entraînait pas systématiquement le recul de tous. Comme si ajouter la menace de licenciement à l'arsenal de moyens de pression et de répression de la hiérarchie, sur une partie toujours croissante des travailleurs, n'aurait pas de conséquences dans leur vie quotidienne face à la direction.

Quel que soit leur âge, leur statut et leur contrat, c'est l'unité des travailleurs

du rail qu'il faut opposer à ces tentatives de division.

Surtout, bon nombre de cheminots en sont conscients, au-delà de leur situation individuelle, c'est aussi l'avenir de leurs enfants, celui de l'ensemble de la société qui est en jeu.

Une défaite des cheminots ouvrirait la voie à bien d'autres attaques contre les travailleurs et contre ce qui reste encore de services publics.

À l'inverse, leur riposte pourrait sonner le signal de la révolte des travailleurs. Alors, comme en 1995, il faut crier : « Tous ensemble ! Tous ensemble ! »

**C. B.**

## Concurrence ? Hausse des prix annoncée

Pour les naïfs qui auraient l'illusion que l'arrivée de la concurrence pourrait faire baisser le prix du train, le rapport Spinetta est éclairant.

Il précise : « Dans un contexte d'ouverture à la concurrence en open access, la concurrence sera limitée à un petit nombre d'opérateurs qui n'auront pas intérêt à se livrer une guerre des prix. »

Si beaucoup de voyageurs des classes populaires s'indignent à juste titre du prix souvent élevé du billet de train, Spinetta lui, le juge bas et indique que « les prix pratiqués sont inférieurs, pour de nombreux usagers, à leur disposition à payer ».

Il dénonce l'existence actuelle d'un « prix maximum en seconde classe qui est homologué par l'État ».

Le système de prix maximum, dont on a du mal à comprendre ce qui le justifie aujourd'hui, deviendra franchement incongru dans un système de concurrence. »

Les usagers sont prévenus : le but de la concurrence est de remplir les caisses des actionnaires, en puisant dans leur porte-monnaie.

**C. B.**

## Cercle Léon Trotsky L'explosion sociale de mai-juin 1968

Vendredi 13 avril à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> - Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

## Les retraites mises à mal par le système de décote

**Bien que les retraites ne soient pas encore la cible du gouvernement avec la mise en œuvre du rapport Spinetta, elles sont présentées comme constituant l'un des principaux « privilèges » des cheminots. Pourtant, de réforme en réforme, elles ont déjà été bien amputées.**

Pour les cheminots, comme pour les fonctionnaires, ce sont les six derniers mois de salaire avant la retraite qui servent de base de calcul de la retraite, avec l'intégration des trois meilleures années de prime traction (prime de travail) pour les conducteurs. C'est un système plus favorable que celui du régime général, qui calcule la retraite à partir des vingt-cinq meilleures années.

La grève de 1995 avait obligé Juppé à remballer

sa réforme des retraites concernant la fonction publique et les régimes spéciaux (SNCF, RATP, EDF-GDF). Mais le gouvernement est repassé à l'attaque dès qu'il a pu. En 2003, il a imposé aux cheminots une augmentation progressive de deux ans de la durée de cotisation minimale, avec un système de décote pour tous ceux qui n'auraient pas cotisé assez longtemps au moment où ils atteindraient l'âge légal de départ en retraite. La décote était

de 5% par an, ce qui signifiait que la pension était réduite de 5% pour chaque année manquante avec un maximum de 2,5 années, et par conséquent une décote maximale de 12,5%.

Les réformes suivantes, en 2007 et 2010, ont encore allongé la durée de cotisation minimale et repoussé l'âge où les cheminots pouvaient partir avec une retraite complète. Ils doivent actuellement cotiser 41,5 ans et seront bientôt alignés sur le régime général, soit 43 annuités. La décote pourra alors amputer les pensions de 25% (cinq années à 5%).

Ce système de décote est devenu un véritable tourment pour tous les cheminots qui approchent de la

retraite. Les réflexions du type « Maintenant, je ne partirai pas avant au moins 62 ans. », ou bien « Vu que j'ai commencé à travailler tard, si je partais à l'heure actuelle, j'aurais une misère ! » se multiplient dans les ateliers et dans les gares. Tous font leur calcul pour savoir ce qu'ils perdraient en cas de départ avant le recouvrement du nombre de trimestres nécessaire pour ne pas subir la décote.

Pour beaucoup de cheminots au statut, le départ à 57 ou 52 ans (quand on est conducteur) est devenu un mythe ! Pour tous les autres travailleurs du rail, CDI, intérimaires, employés par la sous-traitance, il n'a jamais existé.

Correspondant LO

## Après la SNCF, la RATP directement visée

**Depuis des années, l'ouverture du réseau RATP de bus, métro, RER à la concurrence est annoncée. Pour les dépôts et les lignes de bus, la date affichée est 2024 ou 2025.**

La PDG actuelle, Catherine Guillouard, poursuit ce qu'elle appelle la préparation de l'entreprise à cette échéance. C'était déjà la politique de l'actuelle ministre des Transports, Elisabeth Borne, quand elle était elle-même PDG de la RATP.

Les conséquences de cette politique sont d'ores et déjà néfastes pour les travailleurs. La caisse maladie spécifique de la RATP, la CCAS, est en train d'être supprimée et transférée au régime général. La caisse retraite a déjà été adossée au régime général, tout en gardant des spécificités dans le calcul des pensions. Dans tous les secteurs, c'est la course à la productivité, les suppressions de postes et donc l'intensification du travail.

Certains cadres et chefs affirment que la RATP n'est pas concernée par la

réforme de la SNCF. C'est le contraire de ce qu'ils disent depuis des années au personnel : « Avec l'ouverture à la concurrence, on pourrait perdre une bonne partie du réseau RATP, à moins de travailler plus pour être moins

chers et concurrentiels. »

La RATP est bel et bien dans le même cas de figure que la SNCF. Il est aussi prévu qu'elle soit transformée en société anonyme ouverte aux appétits des capitalistes. La RATP elle-même pourrait transférer ses salariés vers ses filiales, avec de nouveaux contrats de travail. Car tout cela vise à remettre en cause les contrats actuels de travail,

l'impossibilité de procéder à des licenciements économiques, comme c'est le cas aujourd'hui sous le statut RATP, la durée du travail, l'échelle des salaires, etc.

Bien des travailleurs de la RATP ont donc compris que c'est en luttant au côté des cheminots qu'ils pourront faire dérailler le train de réformes de Macron, l'ami des patrons.

Correspondant LO



Mobilisation de travailleurs de la RATP.

## EDF : aussi concernés que les cheminots

À EDF, Enedis ou encore au RTE (Réseau de transport d'électricité), ainsi que dans toutes les entreprises nées de l'éclatement d'EDF et GDF, la volonté du gouvernement de mettre fin au statut des cheminots a eu un écho immédiat. Pour tous, c'est : « Les prochains sur la liste, c'est nous. » Alors, le 22 mars, on peut s'attendre à de nombreux grévistes et participants à la manifestation

répondant à l'appel de la CGT.

L'inquiétude la plus forte est celle de perdre son emploi. Dans le statut des IEG (Industries électriques et gazières) comme dans celui des cheminots, il n'y a pas de dispositif de licenciement économique, seul existe le licenciement disciplinaire. Or, aujourd'hui, les suppressions d'emplois se comptent par milliers dans toutes les entreprises du secteur (on

compte 3 273 emplois statutaires de moins en deux ans, rien que pour EDF), et le nombre de nouvelles embauches hors statut augmente. La direction ne cache pas son souhait d'en finir avec le statut des IEG.

Les plus anciens sont aussi inquiets des menaces qui pèsent sur le régime de retraite, un peu moins mauvais que pour les salariés du privé.

Et puis, tout comme les cheminots, les travailleurs du secteur en ont assez de s'entendre dire qu'ils sont des privilégiés. Un conseiller téléphonique débutant gagne à peine plus de 1 200 euros, pour un travail épuisant où il doit supporter toutes les pressions et brimades de la hiérarchie.

Alors, la coupe commence à être pleine !

Correspondant LO



## Dans les bulletins Lutte ouvrière de la SNCF

### Train ou jet privé ?

Les facilités de circulation qui nous sont accordées, ainsi qu'à nos familles, n'ont été mises en place que pour compenser la faiblesse des salaires.

Cela peut paraître constituer un privilège au regard du coût souvent exorbitant des billets de TGV.

Mais les sommes en jeu sont dérisoires par rapport aux fortunes des capitalistes. Eux, ce n'est pas en train qu'ils se déplacent, mais en jet privé !

### Les vrais responsables

Pour justifier la nécessité de réformer la SNCF, une ministre explique que la dette coûte l'équivalent de 5 000 euros par minute.

Cela correspond en réalité à tous les investissements supportés depuis des années pour le TGV, à tous les marchés profitables offerts aux Bouygues, Alstom et consorts, sans parler des intérêts à payer aux banques. Nous, cheminots, n'avons donc rien à voir là-dedans.

### Les patrons, c'est nous !

Dans toutes les gares, les ateliers et les dépôts où se tiendront des assemblées générales le 22 mars et ensuite, nous ne devons pas manquer d'affirmer la nécessité pour nous, grévistes, d'être les acteurs et les décideurs de notre mouvement.

La volonté et la détermination de chacun d'entre nous, ce sera ça, notre force commune.

### Spinetta au service des riches

Le rapport Spinetta prévoit une hausse des tarifs low-cost. Ce monsieur, qui a pu toucher jusqu'à 1 268 740 euros par an de la part d'Air France quand il était son PDG, estime que les tarifs des billets sont trop bas et que les bénéfices de la SNCF sont insuffisants.

Spinetta veut faire évoluer la SNCF, mais uniquement dans l'intérêt de ses amis capitalistes.

### Proverbe du jour

Quand le sage montre la fortune de Bernard Arnault, l'idiot regarde le statut des cheminots.



## Des retraités aux Ehpad : un combat à poursuivre

**Les retraités et les personnels des Ehpad ont été des dizaines de milliers à manifester le jeudi 15 mars. Dans certaines villes, les manifestants se sont retrouvés côte à côte, comme à Tarbes, Lyon ou Rouen où ils étaient 2000.**

Du côté des retraités, c'était les mêmes cris de colère contre la ponction sur les pensions, qui se chiffre à plusieurs centaines d'euros par an, même pour des retraités aux revenus plus que modestes. L'application de l'augmentation de la CSG à une partie des retraités a paru d'autant plus injuste qu'elle semblait contradictoire avec les annonces du gouvernement et qu'ils perçoivent une pension après

avoir travaillé et cotisé toute leur vie.

Le gouvernement Macron n'est certes pas le premier à s'attaquer aux revenus des retraités. Le gel des retraites, la suppression de la demi-part des veuves ou encore le décalage de la revalorisation du montant de la pension du régime base, d'octobre 2018 à janvier 2019 ont été autant de mesures qui ont déjà réduit les pensions.

Souvent, le personnel des

Ehpad a manifesté devant son établissement. Une partie a été assignée. En comptant à la fois les grévistes déclarés et le personnel assigné, le taux de mobilisation a atteint 22,5%. Il dénonce l'impossibilité de faire le travail correctement faute de personnel. Chacun a l'impression de se retrouver à maltraiter les patients parce que les temps de toilette, de repas sont très courts. Dès qu'il y a un absent, les douches sont remises à la semaine suivante.

À cela la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a répondu dans le *Journal du dimanche*, se vantant d'avoir débloqué

50 millions d'euros pour aider les Ehpad les plus en difficulté. Elle a déclaré : « *Le ratio d'un salarié pour un patient, revendiqué par certains, n'a pas vraiment de sens : entre la prise en charge d'une personne atteinte d'Alzheimer et celle d'une autre plus valide, les besoins ne sont pas les mêmes.* » Sous prétexte de cette évidence que chaque malade ne demande pas les mêmes soins, elle décide donc de ne rien faire. Et d'affirmer que « *la manière dont notre pays fait face au vieillissement et accompagne la dépendance n'est pas qu'une question de financement de l'État* ». Derrière cette réflexion, elle se

défausse de fait sur les départements et les familles.

L'allongement de la durée de vie pose nécessairement le problème de la prise en charge du grand âge. Le choix de s'en remettre à des capitalistes qui visent à faire du profit sur les personnes âgées, ou bien à des associations disposant de budgets très serrés, amène au refus de prendre en compte les besoins des patients comme des personnels. Pour que la prise en charge du grand âge devienne une réelle priorité de l'État, le combat doit continuer.

Inès Rabah

## Sarkozy en garde à vue : grande délinquance gouvernementale

Il a fallu cinq ans pour que Nicolas Sarkozy soit entendu par la police et mis en garde à vue dans le cadre d'un possible financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007.

Des sources libyennes au pouvoir sous Kadhafi sont concordantes sur ce sujet. Mais certains ne peuvent plus témoigner, à commencer par Kadhafi qui a été opportunément tué en 2011 lors d'une guerre civile où, sur l'initiative de Sarkozy, les forces françaises ont été partie prenante.

Ziad Takieddine, un intermédiaire lié à la droite française, a déjà été mis en examen dans le cadre de la même enquête pour « complicité de corruption d'agent public étranger » et « complicité de détournement de fonds publics en Libye ». Il a reconnu avoir transporté cinq millions d'euros en

liquide de Tripoli à Paris en 2005 et 2006 pour les remettre à Nicolas Sarkozy et Claude Guéant. Ce dernier, devenu ministre de l'Intérieur de Sarkozy, est mis en examen pour faux et usage de faux et blanchiment de fraude fiscale. Il se serait servi au passage pour acheter un appartement.

Cette histoire malodore n'est certes pas une exception dans la vie politique. On se souvient que Sarkozy a aussi été renvoyé devant un tribunal pour des malversations liées à l'affaire Bygmalion dans sa campagne de 2012.

Mentir, corrompre, utiliser des agents troubles pour faire passer des millions, voire assassiner, ça ne dérange pas ceux qui gouvernent. Après tout, ce sont des méthodes dignes de la société qu'ils défendent.

Lucien Detroit

## Parti socialiste : comment faire du neuf avec du vieux

**Au premier tour des élections de leur secrétaire national, les adhérents du Parti socialiste ont infligé un désaveu cinglant à Stéphane Le Foll, ancien porte-parole et ministre de l'Agriculture de Hollande, qui avait basé toute sa campagne sur la défense du bilan de l'ancien gouvernement.**

Avec un peu plus de 25% des voix, Le Foll arrive donc seulement en deuxième position, très loin derrière Olivier Faure qui en recueille un peu moins de 50% et qui sera le prochain secrétaire national du PS.

Les militants du PS ont donc choisi un homme inconnu du grand public, qui n'a pas été ministre de Hollande et qui est, espèrent-ils, moins haï par les classes populaires. Après les résultats, Faure a déclaré sa volonté de renouveler le PS : « *Je veux faire confiance à de nouveaux talents, de nouveaux visages, construire de nouvelles idées.* » Mais lui-même n'a pourtant rien d'un nouveau venu. À près de 50 ans, c'est depuis plus de vingt-cinq ans un des

cadres du Parti socialiste, qui a travaillé dans l'ombre de ténors comme Rocard, Aubry, Ayrault, Hollande, etc. En 1997, comme conseiller de Martine Aubry, il a été un des principaux artisans de la loi sur les 35 heures, et donc aussi du blocage des salaires et de l'aggravation de la flexibilité qui l'ont accompagnée. Député en 2012, puis chef du groupe parlementaire socialiste en 2016, il a soutenu et voté presque toutes les attaques de Hollande contre les travailleurs.

Dans ces élections, Faure a pu compter sur l'appui de la plupart des responsables du PS, d'ex-ministres de Hollande et même de son ancien Premier ministre Ayrault. Même un dirigeant

du PS a reconnu que les programmes de Faure et de l'ancien ministre Le Foll, ne sont séparés que par « *une seule feuille de papier à cigarette* ».

En juillet 2017, Faure s'était abstenu lors de l'investiture du Premier ministre de Macron.

Aujourd'hui, le PS cherche à se démarquer de la politique de Macron, qu'il présente comme au service des plus riches. Faure a déclaré qu'il participerait à la manifestation du 22 mars. Il estime sans doute qu'en faisant une cure d'opposition, le PS retrouvera tout naturellement une partie de son électorat et pourra un jour revenir au pouvoir.

Mais, s'il est certain que la politique de Macron au service du grand patronat va aggraver son impopularité dans les classes populaires, il n'est pas dit que cela suffise à faire oublier que le Parti socialiste a mené exactement la même quand il était au gouvernement.

Arnaud Louvet

## Accueil des migrants : le gouvernement veut cacher la misère

Le centre de premier accueil pour migrants de la porte de la Chapelle à Paris, ouvert à l'automne 2016, va fermer ses portes début avril. Il sera remplacé par cinq centres en Île-de-France, dont trois nouveaux. Il y en aura donc un à Cergy-Pontoise, un à Ris-Orangis, un en Seine-et-Marne, un dans les Hauts-de-Seine et un dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Le centre de la porte de la Chapelle, d'une capacité de 450 places, était saturé, mais ce ne sont pas les 750 places prévues qui vont résoudre la crise migratoire que connaît Paris. Autour de la porte de la Chapelle, plus de 2000 personnes errent dans l'attente d'une solution et, aux dires des autorités, 80 réfugiés arrivent chaque jour dans la capitale. Sur les quais du canal Saint-Denis, ils seraient déjà plus de mille à dormir dans des tentes dans des conditions effroyables. Un homme de 30 ans y est d'ailleurs mort le 8 mars. Il était arrivé depuis des mois du Soudan mais n'avait pas sa place dans le centre d'accueil.

Les associations d'aide aux migrants craignent que l'ouverture de ces nouveaux centres aggrave la situation. Des maraudes vont être organisées pour y emmener les migrants, mais cela va surtout les éloigner des réseaux d'aide qui se sont constitués depuis deux ans. Les

réfugiés pouvaient ainsi se regrouper et être solidaires. À Ris-Orangis ou à Cergy, si leur dossier est rejeté, il leur sera certainement plus difficile d'obtenir de l'aide pour faire un recours.

Bien sûr, la situation actuelle est tout sauf satisfaisante, mais le gouvernement, en ouvrant ces 750 places, ne veut pas résoudre le problème, il veut simplement éloigner la misère de Paris, la cacher. Il veut pouvoir trier plus facilement les



Aux alentours du centre de la porte de la Chapelle, à Paris..

migrants et renvoyer ceux qui ne rentrent pas dans ses critères.

En fait, il n'est pas sûr qu'il y arrive. De nombreux migrants ne voudront pas se rendre dans ces centres

parce qu'ils sont « dublinés » : leurs empreintes digitales ont été prises dans un autre pays européen et, susceptibles à tout moment d'y être renvoyés, ils tiennent à ne pas quitter Paris. Au

lieu d'accueillir dignement ces migrants qui ont tant souffert, le gouvernement Macron continue à dresser des barrières devant eux. Une politique honteuse!

**Aline Urbain**

## Ne pas les aider serait criminel

Benoît Ducos, un bénévole du Refuge solidaire, a été convoqué le 14 mars à la Police aux frontières de Montgenèvre pour avoir aidé au transport de personnes en situation irrégulière.

Son crime, aux yeux de la loi, est d'avoir recueilli une migrante d'origine nigérienne qui, en pleine tourmente, tentait de franchir

la frontière avec son mari et leurs deux enfants de 2 et 4 ans. La mère était enceinte de huit mois et demi et les bénévoles ont décidé de l'amener à l'hôpital de Briançon, car elle se plaignait de violentes douleurs. Mais ils sont tombés sur une patrouille des douanes et ce n'est qu'au bout d'une heure, après un contrôle d'identité tatillon, que la

femme enceinte est arrivée à l'hôpital. Le père et les deux enfants ont été reconduits en Italie et il a fallu toute l'insistance des médecins pour que la famille soit réunie.

L'afflux de migrants dans cette zone du col du Montgenèvre n'a pas cessé malgré les rigueurs de l'hiver. Heureusement, la solidarité ne connaît pas les frontières

et ils sont des dizaines de Benoît Ducos à braver la loi pour un geste élémentaire de solidarité envers ces migrants chassés par la guerre et la misère.

Ce sont bien sûr eux qui ont raison, et le fait que la police et la justice s'en prennent à eux pour de simples gestes d'humanité est criminel.

**Cédric Duval**

## Sans-abri : l'urgence, c'est toute l'année

Avec la baisse des températures, le plan Grand froid a une nouvelle fois été déclenché dans de nombreux départements.

Des places supplémentaires d'hébergement d'urgence sont mobilisées, et les maraudes dans les rues sont renforcées pour venir en aide à tous ceux qui doivent dormir dehors, au risque d'y mourir de froid.

Ces moyens supplémentaires ne suffisent cependant pas à faire face. Le 115, le numéro du Samu social qui peut orienter vers les hébergements, est saturé. Son directeur à Paris explique que, sur 6 000 appels par jour, les opérateurs ne peuvent répondre qu'à 1 500. Il faut insister, encore et toujours, si bien que beaucoup finissent par renoncer. Quant au nombre de places d'hébergement, il reste insuffisant, malgré les

gymnases et autres locaux mis à disposition par les municipalités. En février dernier, alors que les températures tombaient la nuit en dessous de -5°C, un responsable des actions de solidarité dénonçait le fait qu'un jour 330 personnes en famille avaient appelé le 115 en Seine Saint-Denis, sans obtenir d'hébergement. De plus, dans la journée, les SDF doivent retourner dans la rue et subir à nouveau les températures glaciales.

Le refus de l'État et du gouvernement de mettre en place les moyens suffisants est scandaleux. Mais, au-delà, les associations dont le bénévolat permet d'éviter le pire dénoncent la « gestion au thermomètre » de la

situation. Alors qu'en permanence chacun devrait avoir un toit pour s'abriter, c'est en fonction de la température et au compte-gouttes que les moyens sont alloués : plan hivernal au début de cette saison, puis les trois niveaux du plan Grand froid selon que la température nocturne descend en dessous de 0°, -5°C ou -10°C. Quand le thermomètre va remonter, la plupart des hébergés d'urgence seront rejetés à la rue, où ils seront rejoints par de nouveaux SDF, ceux qui auront été expulsés à la fin de la trêve hivernale.

Macron avait promis qu'avant la fin de l'année 2017 plus personne ne serait à la rue. Chacun peut constater que c'était un mensonge parmi d'autres.

**Daniel Mescla**

## Seine-Saint-Denis : la basilique de Saint-Denis occupée

Environ 150 sans-papiers, à l'appel de la coordination 93 des sans-papiers, ont occupé de manière totalement pacifique la basilique de Saint-Denis, dimanche 18 mars, pour protester contre le projet de loi du gouvernement sur l'immigration.

L'occupation, au dire d'un salarié, se déroulait paisiblement, avec l'accord tacite des prêtres de la basilique, mais la préfecture a argué du fait que ce lieu est un monument historique pour faire intervenir la police. Celle-ci est intervenue sans les discussions et les sommations d'usage et immédiatement de façon violente : gaz lacrymogène dans les yeux, coups de

matraque, coups de pied ont fait plusieurs blessés parmi les sans-papiers, dont l'un au moins a été hospitalisé. Le président de la coordination 93 a été arrêté et emmené au commissariat de Saint-Denis. Les occupants de la basilique sont allés en manifestation exiger sa libération. Libéré à 18 heures, ce militant a été inculpé pour rébellion et convoqué le lendemain à 14 heures. Pour le punir, les policiers l'ont encore gardé quatre heures, pour finalement le libérer en le condamnant à un stage de citoyenneté. Ce sont plutôt les policiers qui auraient besoin d'un tel stage!

**A.U.**

## Corée du Nord : dégel diplomatique ?

**Après des mois de menaces atomiques entre les États-Unis et la Corée du Nord, les relations entre les deux pays sont-elles en train d'évoluer vers le dégel ? Un sommet entre les dirigeants américain et nord-coréen, Trump et Kim Jong-un, serait en préparation pour la fin du mois de mai.**

Après les jeux Olympiques, où les délégations des deux Corées avaient défilé conjointement, les choses se sont accélérées. Une poignée de main historique a eu lieu le 6 mars à Pyongyang, capitale de Corée du Nord, entre Kim Jong-un et le chef des services de sécurité sud-coréens.

Il est clair que le régime nord-coréen, lorsqu'il voulait montrer sa capacité à maîtriser l'arme nucléaire, visait surtout à obtenir des négociations avec les États-Unis. Car, contrairement à ce que peuvent rabâcher les médias occidentaux, l'isolement de la Corée du Nord lui a été imposé par l'impérialisme américain.

### L'isolement forcé de la Corée du Nord

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, pour préparer la capitulation du Japon, le plan des États-Unis était de partager la péninsule coréenne en deux zones

d'influence, l'une au sud du 38<sup>e</sup> parallèle sous leur autorité, l'autre au nord sous celle de l'URSS. Mais l'explosion sociale qui fit suite à l'effondrement militaire japonais en août 1945 vint compromettre ces plans. Des comités du peuple virent le jour dans tout le pays et fondèrent le 6 septembre 1945 une République populaire de Corée. Le Parti communiste coréen, sorti de la guerre comme le parti le plus puissant, mit tout son poids pour freiner les aspirations à la révolution sociale et canaliser la contestation sur le seul terrain du nationalisme. Malgré cela, lorsque l'armée américaine débarqua, elle refusa de négocier avec ces comités et, s'appuyant sur des dirigeants liés aux classes riches et compromis avec le colonisateur japonais, elle mit en place un régime dictatorial à sa botte.

Au Nord, se réfugièrent alors la grande majorité

de ceux qui étaient pourchassés au Sud. Et, dans sa zone d'occupation, l'armée soviétique mit en place un pouvoir regroupant le PC coréen et différents courants nationalistes qui fusionnèrent pour fonder le Parti des travailleurs de Corée du Nord, dont le dirigeant, Kim Il-sung, était le grand-père du dictateur nord-coréen actuel. Le régime était autoritaire, ne tolérant aucune contestation, mais il appliqua une réforme agraire radicale qui le rendit populaire y compris au Sud où, à l'inverse, les nouveaux dirigeants s'étaient accaparés les terres.

Fort de cette popularité, le régime du Nord tenta en 1950 de réunifier le pays en lançant une offensive militaire. Ce fut le début de la guerre de Corée. Pendant trois ans, le pays fut plusieurs fois ravagé par les offensives et les contre-offensives des armées du Nord, soutenues par la Chine, et de celles du Sud, soutenues par les États-Unis. La population coréenne en sortit profondément meurtrie et toujours coupée en deux, de part et d'autre du 38<sup>e</sup> parallèle.

Le Nord fut alors soumis à un des embargos les plus

longs de l'histoire, que seuls limitaient ses liens économiques avec la Chine et avec les régimes d'Europe de l'Est, avant leur effondrement. Au Sud, les dictateurs militaires qui se succédèrent utilisèrent l'anticommunisme et la prétendue menace du Nord pour faire taire toute opposition et terroriser une classe ouvrière naissante et de plus en plus puissante au fur et à mesure de l'industrialisation rapide du pays. Cette industrialisation encadrée par un strict étatsisme, fruit des commandes et des investissements américains puis japonais, notamment au cours de la guerre du Viêt-Nam, donna naissance à des concentrations industrielles exceptionnelles, les chaebols, dont les plus connues aujourd'hui en Europe sont Samsung, Hyundai ou LG.

### Une nouvelle politique des États-Unis ?

Aujourd'hui, Trump semble vouloir infléchir sa politique. Ce n'est pas la première fois que l'impérialisme américain joue cette carte. Il y a près de vingt ans, à l'initiative d'un

gouvernement de centre-gauche sud-coréen, une politique dite du rayon de soleil avait entraîné des rencontres internationales. La Corée du Nord avait reçu un semblant d'aide internationale, et de timides relations économiques s'étaient développées entre les deux Corées. Mais, au bout de quelques années, l'administration américaine avait décidé d'y mettre fin, mettant à nouveau la Corée du Nord sur sa liste rouge.

Quel sera l'avenir de l'ouverture actuelle ? On ne peut le prédire. Les choix politiques de l'impérialisme américain sont motivés par ses intérêts géostratégiques. Et, derrière le bras de fer entre les États-Unis et la Corée du Nord, il y a leur volonté d'être les maîtres du jeu dans cette région du monde, face à la Chine, concurrent commercial qu'ils veulent dominer, mais aussi face à leurs alliés comme le Japon, à qui ils imposent leur politique. Profiter de l'ouverture à laquelle Kim Jong-un semble être prêt rentrer dans cette stratégie. À cela s'ajoute évidemment l'imprévisibilité de la politique d'un Donald Trump.

Pierre Royan

## États-Unis : les jeunes contre les armes

**Le 14 mars, des centaines de milliers de collégiens, lycéens et étudiants ont manifesté à travers tout le pays leur dégoût de la passivité des autorités politiques vis-à-vis de la vente libre de fusils d'assaut. Ce type d'arme a été utilisé un mois auparavant par le tueur du lycée de Parkland, en Floride.**

Ce mouvement de protestation a touché 2 800 établissements scolaires, où des rassemblements, des débats, des discussions ont eu lieu. Dans certains districts scolaires, les élèves ont dû passer outre les menaces d'exclusion pour absence injustifiée aux cours. Dans d'autres, la mobilisation n'a duré que 17 minutes, en référence aux 17 morts de Parkland. Ailleurs, des manifestations de rue ont eu lieu en direction des bâtiments gouvernementaux.

C'est en Floride que la pression des lycéens s'est fait ressentir le plus tôt. Au point que, dès le 9 mars, le gouverneur républicain, pourtant élu grâce à l'argent du lobby proarmes, a fait voter aux parlementaires de son État une loi relevant de 18 à 21 ans l'âge minimum pour acheter une arme à feu et interdisant la vente d'un accessoire transformant

une arme semi-automatique en arme automatique tirant à une cadence bien plus élevée. En même temps, cette nouvelle loi incite le personnel scolaire à être armé en permanence. Cela n'a pas de quoi rassurer !

Toujours est-il que les lycéens sont déterminés. D'autres manifestations sont à venir. Les autorités scolaires et nombre de politiciens, à commencer par les démocrates, voudraient canaliser cette énergie militante vers un seul but étroit : voter aux prochaines élections de novembre.

Or les jeunes ont vu quels liens économiques existent entre les firmes d'armement, prêtes à tout pour continuer leur commerce profitable, et les hommes au pouvoir, dont ils n'hésitent pas à dénoncer les mensonges. Cette prise de conscience politique ne s'arrêtera peut-être pas là.

Lucien Déroit



Jeunes manifestants devant la Maison Blanche : « Des livres plutôt que des balles ».



## Brésil : l'assassinat d'une militante

Alors que l'État de Rio est placé sous intervention militaire fédérale, prétendument pour lutter contre l'insécurité, les trafics et les gangs dans les favelas, une militante d'un parti de gauche, Marielle Franco, conseillère municipale de Rio de Janeiro, a été tuée mardi 13 mars. Tout indique qu'il s'agit d'une exécution, puisqu'elle a reçu quatre balles dans la tête et que son chauffeur a été également tué.

Marielle Franco était militante du Parti du socialisme et de la liberté, le Psol, fondé en 2004 à partir d'une scission de l'aile gauche du Parti des travailleurs. Ce parti, dont la direction

est clairement réformiste, a attiré divers courants radicaux présents dans les quartiers populaires et les favelas. Il compte nombre de militants qui se définissent comme révolutionnaires ou

se réclament de courants trotskystes.

Marielle Franco était une femme noire, issue d'une favela, très appréciée comme militante sur les questions du racisme, du droit des femmes et des homosexuels, dans un pays qui interdit encore aujourd'hui l'avortement et où l'influence de l'Église catholique et des sectes religieuses protestantes est étouffante.

Aussitôt sa mort connue, elle a fait la Une dans les médias. La police a dit qu'elle enquêtait et mettrait tout

en œuvre pour retrouver les coupables. Certains évoquent les milices dites d'autodéfense et les mafieux qui prospèrent dans cette prétendue « cité merveilleuse » de Rio.

Mais de forts soupçons visent la police elle-même. Marielle Franco dénonçait son intervention constante contre la population pauvre et contre les Noirs, majoritaires dans les favelas. Souvent, quand ils rencontrent un jeune Noir, des policiers se considèrent automatiquement en état de légitime

défense et tirent à vue. Les unités de police pacifistes (UPP), implantées dans les favelas, ne sont bien souvent qu'une bande armée en plus des gangs de trafiquants et des milices.

Marielle Franco luttait contre ces gangs, ces milices, ces troupes policières et militaires couvertes par les autorités. Ce sont eux les responsables de sa mort, quel que soit celui qui a appuyé sur la gâchette.

Vincent Gelas

## Espagne : les "pensionistas" nombreux dans les rues

Samedi 17 mars en Espagne, des centaines de milliers de retraités, de bénéficiaires de pensions diverses (handicapés, accidentés du travail, chômeurs sans passé professionnel suffisant, entre autres) sont descendus dans la rue avec leur famille. Ils ont aussi entraîné des travailleurs de différents secteurs pour protester contre les mesures du gouvernement limitant la hausse des pensions à un misérable 0,25 %.

La presse parle de 115 000 manifestants à Bilbao, 30 000 à l'une des manifestations de Barcelone, de dizaines de milliers en Andalousie et de plus de 100 000 à Madrid. Une semaine plus tôt, à Madrid, plusieurs dizaines de milliers de pensionistas s'étaient rassemblés devant le ministère des Finances. Ils protestaient contre la baisse du pouvoir d'achat de leurs retraites et de leurs pensions, au moment où les gouvernements locaux comme central remettent en cause les budgets des services publics, les remboursements des soins et des frais de maladie. Cette baisse est d'autant plus intolérable que les prix de l'électricité, de l'eau, des logements ne cessent d'augmenter.

Cette attaque contre les retraites a d'autant plus de conséquences que les anciens, retraités ou pensionnés

aident bien souvent leurs enfants, voire leurs petits-enfants, entre autres pour payer les frais des études. C'est important dans cette période où la précarité, les temps partiels, les licenciements pèsent sur de nombreuses familles.

Des centaines de milliers de personnes ont donc crié au gouvernement et aux riches leur slogan : « Haut les mains, c'est du vol. » Le dérisoire 0,25 % d'augmentation a été une provocation telle que les organisations syndicales, les

partis de gauche, les associations et diverses organisations de défense des services publics se sont mis en avant. L'ampleur des manifestations est à la mesure du mécontentement et est le reflet de ce que subissent les classes populaires. Les partis politiques chercheront à cantonner l'expression de cette colère aux retraités, en évitant la jonction avec les actifs. Mais elle montre aussi une volonté de changement qui va au-delà. Or des projets de

mesures antiouvrières sont dans les tiroirs du gouvernement central de Madrid et des gouvernements régionaux. Il y a des plans de licenciements dans ceux du patronat et des banques. Alors, il est urgent que toutes les catégories qui voient leur sort se dégrader, qui redoutent le chômage, les baisses de salaire, se retrouvent dans un même mouvement.

Henriette Mauthey



## Maroc : le mouvement de protestation de Jerada

Au Maroc, lors d'une des dernières manifestations, des heurts ont eu lieu entre les habitants et la police. Du côté des manifestants, plusieurs blessés ont dû se soigner chez eux, évitant l'hôpital pour ne pas être arrêtés.

Depuis décembre dernier, les habitants de Jerada sont mobilisés à la suite de la mort de deux jeunes mineurs. Houcine et Jedouane se sont noyés dans un des boyaux de la mine où ils étaient descendus, comme bien d'autres, pour récupérer du charbon et le vendre pour une misère à des négociants profiteurs, les « barons ». Ces morts ont

provoqué la colère des habitants, excédés de n'avoir comme choix que ce travail clandestin dangereux, dont ils ne peuvent pas vivre, le seul qui reste dans cette ville depuis qu'en 2001 la mine, propriété des Charbonnages de France, a fermé définitivement.

Les manifestations se sont alors succédé et chaque fois toute la population de

Jerada, mais aussi des villages alentour, y a participé. D'autres décès ont eu lieu et des représentants du gouvernement ont dû venir entendre les revendications des représentants des villages en lutte et faire quelques promesses. Ce mouvement a pris le nom du Hirak de Jerada (le mouvement de Jerada), en référence aux manifestations des habitants d'El-Hoceima, qui eux aussi se sont battus contre l'abandon de leur région du Rif par l'État.

De premières arrestations ont eu lieu. Toutes les

manifestations sont dorénavant interdites, et le centre-ville est occupé par des forces de répression. Malgré cela, une dizaine de mineurs avec plusieurs dizaines de leurs voisins et familles ont spontanément organisé un sit-in mercredi 14 mars devant un des quartiers de la mine abandonnée. Les policiers ont chargé la foule. Leurs camionnettes de police ont foncé, écrasant au moins un jeune manifestant et en blessant des dizaines. De nouvelles arrestations ont suivi.

Depuis, des milliers de

villageois bravent l'interdiction de manifester, pour réclamer plus de respect, la libération des prisonniers et de vrais emplois pour vivre, dans une commune où le chômage est l'un des plus élevés du royaume. Les slogans « Plutôt la mort que la soumission » sont repris.

Le gouvernement répond toujours par les mêmes recettes : de fausses promesses d'abord, des arrestations ensuite, et la répression pour finir. Mais les habitants ont montré qu'ils ne sont pas prêts à baisser la garde.

Malika Farès

# Mars 1938 : l'Anschluss, un pas vers la Deuxième Guerre mondiale

**Le 12 mars 1938, les troupes allemandes franchissaient sans rencontrer de résistance la frontière de l'Autriche et celle-ci était intégrée au III<sup>e</sup> Reich. L'appareil d'État autrichien allait se mettre immédiatement au service du nazisme.**

Dans les semaines précédant l'Anschluss, on avait comptabilisé 1 700 suicides parmi les secteurs de la population qui se sentaient menacés par la peste brune. Par la suite, les suicides qui eurent lieu ne furent pas recensés. Les persécutions contre la population juive ainsi que contre les minorités slaves se déchaînèrent immédiatement. De nombreuses arrestations d'opposants aux nazis eurent lieu, en particulier à Vienne, un nombre estimé au total à 70 000 personnes. Quant aux militants ouvriers qui croupissaient déjà en prison depuis des années, ils furent envoyés en camp de concentration.

Un mois plus tard, un référendum organisé dans tout le Reich avalisa le rattachement (Anschluss) de l'Autriche à l'Allemagne nazie. Les prêtres appelèrent en chaire à voter pour, mais le dirigeant social-démocrate Karl Renner, qui devait devenir en 1945 président de la Deuxième République autrichienne, en fit autant. La terreur fut telle qu'il y eut, en Autriche, 99,73% de oui, bien plus que lors du plébiscite qui avait eu lieu en Allemagne en août 1934 : plus d'un an après la prise du pouvoir par les nazis, il y avait eu encore 10% de non à Hitler.

## Le régime de Dollfuss, fourrier du nazisme

Aujourd'hui, l'annexion de l'Autriche est le plus souvent mise sur le compte des seules velléités de conquête d'Hitler et du nationalisme allemand. Mais cette explication, bien insuffisante, permet surtout d'oublier que cette évolution n'était nullement inéluctable.

En novembre 1918, l'Empire verrouillé des Habsbourg s'était effondré et les différentes nationalités opprimées avaient pris leur indépendance. À Vienne et dans de nombreuses villes industrielles, des conseils ouvriers étaient apparus. L'appareil d'État était paralysé. La révolution sociale était à l'ordre du jour. Ce fut particulièrement le cas au printemps 1919, au moment où la révolution se développait aussi dans la

Bavière et la Hongrie voisines. Avec le prolétariat allemand, la classe ouvrière autrichienne était une des plus organisées d'Europe. Dans cette Europe d'après-guerre en crise, elle aurait pu incarner une toute autre perspective que la nouvelle montée des nationalismes qui se préparait. Mais, au lieu de représenter une direction politique qui aurait la détermination nécessaire, la social-démocratie utilisa son poids considérable pour contenir la pression des masses.

Dès le danger révolutionnaire écarté, la bourgeoisie et ses représentants politiques se donnèrent l'objectif de « liquider les décombres révolutionnaires ». Concrètement, cela signifiait s'attaquer aux réformes qu'ils avaient dû concéder dans les années 1918-1920 pour éviter de tout perdre et donner à la social-démocratie les moyens politiques d'enrayer la poussée révolutionnaire. Au-delà, leur objectif était de s'attaquer aux traditions militantes qui existaient dans le prolétariat. Cela se traduisit en particulier par le renforcement de milices d'extrême droite s'attaquant aux militants ouvriers.

Nommé en mai 1932, le chancelier Dollfuss incarna au sommet de l'État cette volonté de répression. En mai 1933, il profita d'une crise parlementaire pour suspendre le Parlement, supprimer le droit de grève et de réunion, et interdire le Parti communiste. En février 1934, sentant l'affrontement imminent, les milices du Parti social-démocrate se lancèrent dans une insurrection. La direction du parti tergiversa, laissa les combattants sans directive et contribua à désorganiser l'action engagée. Dollfuss dut tout de même faire appel à l'armée pour venir à bout des militants ouvriers, qui tinrent quatre jours. Il y eut plusieurs centaines de morts. Le Parti social-démocrate fut dissous à son tour et ses militants pourchassés. Puis tous les partis furent éliminés et remplacés par un Front patriotique.

La voie était ouverte pour une évolution encore



Les troupes nazies entrant en Autriche.

plus dictatoriale du régime. Le parti nazi, bien qu'interdit lui aussi, put se renforcer et occuper des positions dans l'appareil d'État. Dollfuss lui-même fut d'ailleurs assassiné, en juillet 1934, par un nazi autrichien.

## Une Autriche allemande non viable

Dès lors, alors que les militants ouvriers étaient pourchassés et la classe ouvrière brisée, il n'y avait plus de force pouvant s'opposer à la montée de l'hitlérisme.

Hitler put aussi bénéficier de circonstances favorables, notamment auprès d'une partie de la population autrichienne, notamment dans les campagnes de ce pays encore majoritairement agricole, moins industrialisé que l'Allemagne. En 1938, avec un chômage en forte diminution, celle-ci pouvait sembler avoir surmonté la crise économique consécutive au krach de Wall Street de 1929, dans laquelle l'Autriche était encore largement plongée.

Le dictateur allemand pouvait aussi sembler répondre, à sa manière, à l'aspiration à l'unité. Après l'écroulement de l'Empire austro-hongrois, ce qu'on avait alors appelé l'Autriche allemande s'était retrouvée

à la portion congrue, avec des frontières qui devaient fluctuer encore pendant deux ans et un isolement économique imposé par les vainqueurs. Conscients que le pays n'était pas vraiment viable, beaucoup d'Autrichiens étaient alors favorables au rattachement à l'Allemagne.

L'Assemblée nationale provisoire avait rédigé une Constitution déclarant : « L'Autriche allemande est une partie de la République allemande. » En 1921, les länders du Tyrol et de Salzbourg avaient voté à une quasi-unanimité (98 et 99%) pour l'unification lors de référendums organisés dans ces régions. Mais les puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne, s'étaient fermement opposées à cette perspective, en particulier par le biais des traités de Versailles et de Saint-Germain.

## La marche à la guerre

Face à l'Anschluss, aucune puissance ne protesta officiellement, sauf le lointain Mexique. Les mêmes qui s'étaient opposés à l'unification, en 1918, ne semblaient pas choqués que les nazis l'imposent par la terreur.

L'Autriche avalée, Hitler revendiqua le 12 septembre

1938 les Sudètes, une région peuplée de plus de trois millions d'Allemands que le partage de 1919 avait attribuée à la Tchécoslovaquie. Le 28 septembre, la conférence de Munich avalisa les desiderata du III<sup>e</sup> Reich. Elle réunissait Hitler, les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, mais pas ceux de la principale intéressée, la Tchécoslovaquie ! Puis, au début de 1939, Hitler s'en prit au reste de ce pays, c'est-à-dire à des populations non allemandes, envahissant la Bohême-Moravie, occupant Prague le 15 mars et érigeant le territoire en protectorat. La Slovaquie autonome se déclara indépendante, pour se placer sous la protection de l'armée allemande. Quelques jours plus tard, à la suite d'un ultimatum, le gouvernement lituanien céda la région de Memel à l'Allemagne. Il ne manquait plus que l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht, en août 1939, pour que la Deuxième Guerre mondiale commence.

L'humanité s'enfonça alors à nouveau pour des années dans la barbarie. La responsabilité du nazisme et celle des impérialismes vainqueurs de la guerre de 1914-1918 étaient complémentaires et écrasantes.

**Henri Marnier**

## Toys'R'Us : victime de la finance

Le 14 mars, la multinationale du jouet Toys'R'Us a annoncé la fermeture de tous ses magasins aux États-Unis et en Grande-Bretagne, soit 800 points de vente, qui emploient 35 000 salariés.

Le dirigeant de sa filiale française, qui emploie 1 300 salariés dans 53 magasins, a déclaré être à la recherche d'un repreneur, ce qui laisse craindre là aussi des licenciements.

Pour expliquer la faillite, les médias mettent en avant la concurrence de la vente sur Internet, notamment celle d'Amazon. Mais cette entreprise géante a surtout été victime d'une dette

gigantesque, due en grande partie au montage financier établi par les deux fonds d'investissement qui se sont emparés de l'enseigne de jouets en 2005 et qui se sont remboursés en vidant ses caisses.

Toys'R'Us a été acheté par deux fonds d'investissements : Bain Capital et KKR, ce dernier déjà responsable du dépeçage de SoLocal-Pages jaunes. Pour financer leur acquisition, les deux groupes ont emprunté 7,5 milliards de dollars (6 milliards d'euros). Puis, selon la pratique habituelle dans ce genre d'opération, ils ont payé leurs créanciers



en piochant dans les résultats de l'entreprise. En 2016, les bénéfices ont été de 460 millions de dollars et les intérêts de la dette de 457 millions. En septembre 2017, avec une dette de 5 milliards pour un chiffre d'affaires de 11 milliards, une dette qu'elle n'arrivait plus à

rembourser, Toys'R'Us s'est déclarée en faillite.

Les fonds d'investissement rassemblent pour leurs actions spéculatives des sommes de plus en plus astronomiques. En 2015, 333 milliards ont ainsi été levés par les vingt plus gros fonds, parmi lesquels

Carlyle, Blackstone ou KKR. Et cela rapporte : KKR a un taux moyen de rentabilité de 27%. De quoi attirer de plus en plus de capitaux. Pour toutes ces sociétés, détruire des emplois est beaucoup plus profitable que d'en créer.

**Antoine Ferrer**

## Élèves handicapés : le gouvernement organise la régression

**La mise en place du nouveau dispositif d'inscription à l'université, Parcoursup, risque d'entraîner une régression pour les 5 000 élèves handicapés qui, chaque année, veulent poursuivre leurs études après le bac.**

Avec le précédent dispositif Admission post-bac, dans de nombreuses académies des commissions médicales passaient en revue les souhaits d'affectation et d'orientation des élèves handicapés. Ils bénéficiaient ainsi d'un traitement personnalisé qui leur

garantissait des places.

Ce n'est plus le cas avec Parcoursup. Du coup, les dossiers des élèves qui ont eu, du fait de leur handicap, une scolarité plus chaotique, seront soumis aux mêmes algorithmes que les autres bacheliers et risquent d'être

automatiquement écartés, du fait de leurs absences trop nombreuses ! Face à la colère des parents, le ministère de l'Éducation nationale a prétendu que les élèves pouvaient toujours faire figurer dans les rubriques « Projet de formation motivé » ou « Éléments liés à ma scolarité » tous les éléments qui leur paraissent utiles, ou apporter des éléments d'information sur leur handicap. Mais il y a fort à parier que

les universités, débordées par l'afflux de dossiers, ne prendront pas en compte ces rubriques.

Le risque d'une discrimination existe d'autant plus que de nombreuses universités ne sont pas encore aux normes. Et la note adressée par le directeur de l'académie de Paris aux élèves handicapés est à ce titre éloquent puisque, selon lui, « il appartient à l'élève et à sa famille d'apprécier la pertinence de ses

*candidatures au regard de l'accessibilité [...] et de prévoir, le cas échéant, les aménagements matériels et/ou pédagogiques nécessaires ».*

Ainsi, on entérine le fait que des élèves ne pourront pas faire les études de leur choix à cause de leur handicap. Ce dispositif non seulement accroît la discrimination sociale mais ferme aussi des portes aux handicapés. C'est une raison de plus de s'y opposer.

**Aline Urbain**

## Institut de jeunes sourds : non aux baisses de moyens !

**Le personnel de l'INJS (Institut national de jeunes sourds) n'accepte pas les diminutions de moyens orchestrées par le gouvernement. Il devait être fortement en grève le 22 mars.**

L'Institut national de jeunes sourds, comme celui des jeunes aveugles, existe depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, avec un encadrement spécialisé, essentiellement des professeurs pratiquant la langue des signes ou capables de coder, qui ont des petits effectifs d'élèves de huit par classe, permettant un suivi important.

À l'INJS de Paris, les élèves sont scolarisés sur place mais aussi, pour ceux qui le peuvent, au cas par cas, matière par matière, dans des classes d'établissements habituels, avec un suivi par les équipes de l'INJS (enseignants, traducteurs...) : un partenariat existe avec le collège-lycée

Rodin, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, proche géographiquement de l'INJS.

Le ministre de l'Éducation Blanquer prévoit d'aller à marche forcée vers l'intégration complète de ces élèves handicapés dans des classes d'écoles, de collèges et de lycées pour 2022, sous couvert de bonnes intentions, en faveur d'une « école pleinement inclusive ». Mais, pour les élèves qui ne peuvent pas ou très mal entendre, ce n'est pas si simple. Le gouvernement veut surtout démanteler à terme les classes, pour transformer l'INJS en simple « centre ressource ». Déjà, pour 2018, la subvention de l'État à l'INJS baisse de 13% sous prétexte

d'augmenter l'allocation adulte handicapé, la filière lycée professionnel dentaire ferme à Paris comme à Chambéry, des élèves du primaire de Metz doivent aller en inclusion contre l'avis des enseignants...

Le personnel s'étant fortement mobilisé depuis deux ans contre la menace de transfert de leur tutelle

aux Régions, l'État semble maintenant vouloir vider d'abord les instituts spécialisés de leurs élèves. Ensuite, les enseignants spécialisés deviendraient itinérants, chargés d'aller en nombre insuffisant dans les établissements non spécialisés, où il n'y aura pas non plus assez de salles.

Cela ne pourrait être

qu'une dégradation importante pour la plupart des élèves sourds, ainsi bien moins suivis. Ce serait en même temps une dégradation pour le personnel, obligé en particulier de se déplacer et de changer sans arrêt de méthode. C'est ce que dénoncent les travailleurs de l'INJS.

**Frédéric Gesrol**

## Partielle dans le Loiret : les résultats de Lutte ouvrière

Le 18 mars, une élection législative partielle était organisée dans la 4<sup>e</sup> circonscription du Loiret.

Alors que l'abstention a été importante, en particulier dans les quartiers populaires, le vote en faveur de la candidate de Lutte ouvrière,

Dominique Clergue, s'est maintenu. 349 électeurs ont fait le choix de ne pas se taire, d'exprimer leur écœurement et leur révolte en votant pour le camp des travailleurs, soit 1,6% des suffrages exprimés, contre 0,96% et 343 voix en 2017.

Il est à noter que le score de la candidate de La République en marche s'est effondré, passant de 10 215 à 4 405 voix, soit une baisse de 5 810 voix. C'est un désaveu cinglant de la politique de Macron.

**Correspondant LO**

## Carrefour – Vitrolles : les travailleurs se rebellent

**Jeudi 15 mars les travailleurs de l'hypermarché Carrefour de Vitrolles se sont mis en grève et ont occupé les allées de la galerie marchande. Puis à 14 heures, après une entrevue avec le directeur du magasin, ils ont décidé de bloquer les accès de celui-ci.**

En apprenant que cette année la prime de participation annuelle ne s'élèverait qu'à une cinquantaine d'euros, les travailleurs de Carrefour ont montré leur colère. Avant 2013, cette prime correspondait à un mois de salaire. Elle a ensuite été divisée par deux : elle n'était plus que d'environ 600 euros. Mais en 2018 elle a été divisée par près de dix.

Aussitôt, des travailleurs ont demandé aux organisations syndicales CGT et Unsa de déclencher la grève. Et à minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi 15 mars, ils ont rejoint le piquet au lieu de rejoindre leur poste. Certains cadres ont passé

la nuit à mettre en rayon les différents produits. Au fil des heures, la totalité des employés du magasin se mettait en grève. Là, pas de caissières, et les files d'attente, chariots pleins, s'allongeaient ! Quelques cadres ont bien essayé de les remplacer, sous le regard moqueur des grévistes qui les voyaient multiplier les erreurs, s'emmêler dans les prix et les codes, ce qui habituellement aurait valu de sévères sanctions.

Les travailleurs des magasins Carrefour sont soumis aux menaces du plan de Bompard, le directeur général du groupe, qui prévoit la suppression de 2 400 emplois en France.

En fait, selon les syndicats, 5 000 postes, voire plus encore, seraient supprimés. À Vitrolles, ce plan prévoit aussi la fermeture de tout le secteur non alimentaire des magasins, avec l'habillement et l'électroménager, donc encore plus de suppressions d'emplois prévisibles. Enfin, le risque de passage des magasins en location-gérance signifierait pour les salariés la fin des accords collectifs d'entreprise. À cela, il faut ajouter les

pressions constantes pour travailler toujours plus : l'hypermarché de Vitrolles est passé de 800 salariés dans les années 1990 à 530 aujourd'hui. La charge de travail a donc augmenté, alors que les salaires sont bloqués depuis six ans.

Pourtant Carrefour fait des profits. Cette année, le groupe a réparti ses bénéfices entre 410 millions qu'il a engrangés, et 363 millions destinés aux actionnaires, 7 millions seulement seront partagés entre

les 132 000 salariés pour la prime.

Lorsque les représentants des grévistes ont demandé le rétablissement de la prime, des augmentations de salaire et le paiement de la journée de grève, ils se sont heurtés à un refus sur toute la ligne. En apprenant cela, ce même jeudi 15 mars à 14h, les grévistes votaient à la quasi-unanimité la poursuite de la grève et le blocage du magasin pour la journée.

**Correspondant LO**

## Valeo – Angers : la direction condamnée

**Le tribunal de grande instance ainsi que le tribunal des prud'hommes d'Angers viennent de déclarer l'entreprise Valeo de la ville coupable d'avoir abusé du travail intérimaire entre 2012 et 2016.**

Étalée dans la presse locale, l'information a fait plaisir à bien des travailleurs, pas fâchés de voir un exploitateur de ce genre se faire taper sur les doigts. Le patron avait bien tenté de passer entre les gouttes en requalifiant 170 emplois intérimaires en CDI l'an passé, mais cela n'a visiblement pas suffi à convaincre de sa bonne foi les tribunaux, pourtant pas toujours enclins à donner raison aux syndicats ouvriers.

Pour sortir sa production, le sous-traitant automobile Valeo, comme toutes les grandes entreprises, emploie à longueur d'année des travailleurs intérimaires. C'est notamment le cas dans l'usine d'Angers, où jusqu'à 50% d'intérimaires ont assuré la fabrication de phares ces dernières années. De 148 en 2012, leur nombre est passé à 460 en 2016.

Employer des intérimaires par centaines, c'est tout bénéfique pour Valeo. Car ce sont généralement des jeunes, plus productifs que leurs aînés, et on peut s'en débarrasser plus facilement, en tout cas avant qu'ils ne développent des maladies professionnelles. En contrat précaire, ils sont sous pression constante :

dur de faire grève ou de revendiquer quoi que ce soit quand on sait que ça peut signifier une fin de mission définitive, autrement dit un licenciement. La condamnation du patron est donc la bienvenue.

Cela étant dit, les 24 000 euros de dommages et intérêts que Valeo va devoir verser à l'union locale CGT d'Angers sont à peine une égratignure pour les actionnaires de ce trust richissime, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros en 2017. Et rien n'oblige le patron à embaucher les intérimaires recrutés entre 2012 et 2016. Qui plus est, même reconnu coupable d'une infraction à la législation, le groupe Valeo continue de percevoir le CICE, ce crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi censé favoriser de vraies embauches.

À l'heure actuelle, il reste plus de 350 salariés employés en intérim dans l'usine, des salariés que la direction ne compte manifestement pas embaucher en CDI. Il n'en reste pas moins que les travailleurs de Valeo ne sont pas mécontents de la petite claque reçue par le patron.

**Correspondant LO**



L'entrée du Carrefour à Vitrolles, le jeudi 15 mars.

## Framatome – Jarrie : un licenciement reconnu abusif

Il y a deux ans, un ouvrier de l'ex-Areva NP à Jarrie, près de Grenoble, aujourd'hui Framatome, a été licencié sous prétexte d'avoir refusé de porter à la ceinture son masque de fuite, pour faire les vingt mètres qui le séparaient de la sortie de l'atelier. Il faut dire qu'il venait de le poser, son travail pénible terminé, et s'appretait à partir en pause.

Le licenciement de Pierrot vient d'être reconnu par le tribunal sans cause réelle et sérieuse. La direction doit verser 40 000 euros à ce travailleur licencié abusivement. Les frais d'avocat seront remboursés. Seule la discrimination syndicale n'a pas été reconnue, car ce travailleur, syndiqué CGT, n'avait pas de mandat.

Ce licenciement avait provoqué une grande émotion sur le site. Les travailleurs avaient manifesté leur colère et leur solidarité par plusieurs semaines d'actions et de grèves. Partout des affiches, des badges « Je suis Pierrot » avaient fleuri. Des dizaines de travailleurs, parfois même agents de maîtrise, avaient témoigné au tribunal, malgré les pressions patronales, en faveur de Pierrot. Cette mobilisation a donc payé.

Depuis, le directeur responsable du licenciement a quitté le groupe. Il vient de retrouver un poste de directeur à l'usine de Spontex de Beauvais, en Picardie. Le jour de sa prise de fonction, le 5 mars, il a eu la surprise d'être accueilli par un tract de la CGT « Je suis Pierrot »



sur un site où nombre d'affiches et de badges « CGT Spontex – Je suis Pierrot » étaient apposées.

Cette solidarité a été appréciée par les travailleurs du site de Jarrie. Leur ex-patron, arrivé chez Spontex, ne parviendra pas à passer l'éponge sur ses méfaits !

**Correspondant LO**

## La Poste – Rennes : la grève prend de l'ampleur

**Le mouvement de grève, engagé le 9 janvier au centre de distribution de Crimée à Rennes, concerne maintenant de plus en plus de facteurs au niveau du département. Ils sont de plus en plus nombreux à dénoncer la dégradation des conditions de travail que veut imposer La Poste.**

Depuis plus de deux mois, les facteurs de Crimée s'organisent pour étendre la grève. Le collectif des facteurs a pu mesurer, en allant au marché du Blossne, dans un quartier populaire de Rennes, que leur lutte est populaire et que les personnes rencontrées versent facilement à la caisse de grève.

Fortes de ce soutien, le mardi 13 mars, ils étaient 150, venus de onze bureaux du département, à se retrouver devant la direction départementale et à manifester dans les rues de Rennes. Le lendemain, des grévistes de Rennes, Noyal-sur-Vilaine et Saint-Grégoire manifestaient devant un centre de tri parallèle où des cadres essaient de trier du courrier accumulé faute de distribution.

Toujours soucieux d'élargir la contestation des plans de la direction, le lendemain

ils sont allés au principal bureau de distribution de Rennes, au Colombier, où ils ont été rejoints par une trentaine de nouveaux grévistes, avec qui ils ont tenu une assemblée générale.

Vendredi 16 mars, une délégation du collectif, renforcée par les facteurs de

Liffré, a rendu visite au bureau de Fougères. La troupe s'est renforcée et une centaine de facteurs ont défilé dans la ville. À chaque visite de bureau, il y a maintenant une manifestation, dont le slogan le plus repris est : « La Poste, c'est qui ? La Poste, c'est nous. » Les grévistes appellent ces visites « faire le tour des popotes » pour inciter tout le monde à rejoindre le mouvement. Et ils sont toujours plus nombreux à comprendre que la direction de La Poste veut installer sa réforme au coup par

coup, centre après centre. Pour s'y opposer, il faut s'y mettre maintenant et tous ensemble.

Le mouvement se nourrit aussi des mobilisations en cours dans d'autres régions, comme en Gironde.

Mardi 20 mars, les grévistes du département se sont de nouveau réunis à Rennes, où ils étaient 250 à manifester. Rendez-vous était pris pour se retrouver nombreux et déterminés à la manifestation du jeudi 22 mars.

**Correspondant LO**



## La Poste Gironde : les facteurs étendent leur grève

**À la suite de la journée de grève du 12 mars, suivie par près de 600 facteurs du département, plusieurs bureaux de poste de Gironde ont décidé de continuer la grève pour obtenir satisfaction sur leurs revendications, contre la « sacoche » et contre la « méridienne ».**

Les facteurs se battent contre deux réorganisations que La Poste comptait appliquer en douce dans le département, bureau par bureau. La méridienne est une coupure d'au moins 45 minutes, qui n'est pas payée, qui repousse d'autant la fin de service et remplace

une pause de 20 minutes payée. Quant à la sacoche, elle consiste à mettre toute la journée dehors les facteurs qui feront de la distribution, tandis que le tri sera confié à d'autres qui ne feront au bureau que cela. Dans les deux cas, ces réorganisations sont ressenties

comme une dévalorisation et comme une dégradation inacceptables des conditions de travail, rejetées par la totalité des facteurs.

Depuis le 12 mars, le mouvement ne fait que prendre de l'ampleur. Le 13 mars, la grève a été reconduite par vingt facteurs dans deux bureaux, à Cenon et à Bastide. Les grévistes ont décidé d'aller voir les autres bureaux, à commencer par ceux qui s'étaient largement mobilisés le 12 mars. Le lendemain, mercredi 14 mars, cinq bureaux étaient en grève, et c'était huit le vendredi, parmi lesquels Bègles, Mériadeck, Lormont, Villenave-d'Ornon. Les délégations de facteurs en grève et la détermination affichée ont permis d'entraîner de nouveaux sites. Ainsi, lundi 19 mars et mardi 20 mars, Pessac, Talence, Léognan, La Réole, Langon, Blanquefort, Pauillac, Eysines et Lesparre avaient voté la grève de manière majoritaire. Mardi 20 mars, 19 sites, soit près du tiers des sites du

département, étaient touchés par la grève, entraînant près de 200 facteurs.

Tous les jours, une partie des grévistes se retrouvent à Mériadeck pour faire le point et s'organiser pour la suite, se répartir sur les sites du lendemain.

À ce jour, la direction départementale de La Poste fait la sourde oreille aux revendications des grévistes. Pour faire croire aux usagers que la distribution a repris, elle a mis en place un centre parallèle où des cadres trient et distribuent à deux le courrier de la seule ville de Cenon, en voiture, alors que les facteurs le font à vélo. Elle n'a pas les moyens de casser la grève. Mais elle ne cédera que si elle voit que le mouvement prend encore de l'ampleur. Elle a de quoi s'inquiéter, car les facteurs de Gironde sont en colère et déterminés à ne pas lâcher. Leur mobilisation ne peut que trouver un écho dans d'autres départements.

**Correspondant LO**



**Dans nos bulletins d'entreprises**

### Dangereux et nocif

À l'usinage DV-R il y a de l'huile partout, du sol au plafond, et les bacs de rétention débordent. Plus les machines fuient, moins c'est nettoyé. Les arrêts programmés ont été supprimés, et il faudrait faire le ménage et produire en même temps.

Ras-le-bol de travailler dans de telles conditions. On ne vient pas au boulot pour se casser une jambe ou se flinguer les poumons.

*Française de Mécanique – Nord*

### Des obsédés de la sécurité

À Coulvé, de cinq caméras installées, on va passer bientôt à 18 caméras. Bigre, presque autant que dans une prison!

Nos salaires sont en berne, mais cela n'empêche pas la municipalité de trouver de l'argent pour cadénasser tout un secteur.

Pour plus de sécurité? Il y a comme un doute.

*Territoriaux Saint-Nazaire et Carene*

### Et la deuxième couche, c'est pour quand?

La semaine dernière, au Montage, au secteur des bancs rouleaux, en équipe 1, la direction a mis la pression aux travailleurs pour qu'ils n'aillent pas aux toilettes. Un des chefs s'est même permis de nous dire que dorénavant il faudrait ramener nos couches culottes.

Le lendemain, devant le mécontentement et le rassemblement des travailleurs, c'est une bonne couche qu'il s'est prise.

Il a dû présenter ses excuses devant tout le monde.

*Renault Flins – Yvelines*

### Faut pas pousser pépé!

Les facteurs pourraient aider à remplir les télé-déclarations d'impôts... pour la modique somme de 50 euros! Ce sont les personnes âgées et pas riches qui ont souvent besoin d'être aidées.

Une cible de choix pour La Poste, faire la poche des personnes âgées. Que fait la police?

*Centre financier – Toulouse*

# Hôpitaux: des conditions de travail intenable

Dans les établissements hospitaliers, un peu partout dans le pays, la politique constante d'économies en œuvre depuis des années produit des effets désastreux. Le plus visible, et le plus dramatique, est l'engorgement des services d'urgence où les patients, dont certains sont dans un état grave, attendent des heures que les soignants aient du temps à leur accorder.

Les agents de service hospitaliers, techniques ou administratifs, aide-soignants, infirmiers et même médecins subissent de plein fouet la fermeture des lits d'hospitalisation, le sous-effectif et les restrictions en tout genre exigées par le gouvernement et les Agences régionales de santé. Ces travailleurs hospitaliers se voient imposer des conditions de travail intenable, des horaires durs à tenir et une diminution de leurs jours de repos. Plutôt que d'embaucher, les dirigeants des hôpitaux multiplient les pressions sur le personnel en place et les patients en subissent les conséquences.

Les réactions du personnel hospitalier ne manquent pas et sont vouées à se multiplier.



## CHU – Limoges : l'hôpital mis à la diète

Près de 400 travailleurs du CHU de Limoges, de tous les services et de toutes les catégories, se sont rassemblés devant les bureaux de la direction lundi 19 mars à l'appel des syndicats.

La semaine précédente, lors du comité technique d'établissement, la direction avait dévoilé sa stratégie CHU Limoges 2020: suppression de 158 postes ETP (équivalents temps plein), c'est-à-dire plus en réalité, suppression de 101 lits en 2018, obligation pour la Blanchisserie d'autofinancer son nouveau bâtiment.

La direction veut aussi revenir sur l'indemnisation des heures supplémentaires

et des astreintes, notamment en supprimant le forfait astreinte de 200 euros par semaine ou par week-end, et en ne payant que les heures effectuées. En diminuant par ailleurs les horaires journaliers, elle compte diminuer encore le nombre de RTT, jusqu'à zéro pour certaines catégories de personnel. Le forfait congés annuels de 28 jours pour tous, qui faisait partie de l'accord sur les 35 heures,



est remis en cause, les trois jours supplémentaires étant de nouveau sous conditions de fractionnement et de périodes de l'année.

À la délégation syndicale, la direction a affirmé maintenir sa feuille de route. Elle a généreusement proposé un groupe de travail sur les congés annuels et des négociations syndicales pour discuter de la répartition des suppressions de postes dans les services. Autrement dit, elle propose que syndicats et salariés l'aident à appliquer sa stratégie d'économies.

L'Agence régionale de santé avait promis d'aider au financement des deux nouveaux projets immobiliers, qui viennent après la construction de deux premiers bâtiments gigantesques, ainsi que des créations de postes. Elle conditionne aujourd'hui son aide sur l'immobilier à l'application de ce plan.

Pour le personnel réuni en assemblée générale, c'est non! Les présents ont décidé de refuser tout en bloc et de commencer par s'adresser aux usagers, hospitalisés et consultants, dès la semaine suivante, au moyen d'une pétition qui sera proposée dans le hall de l'hôpital.

Correspondant LO

## CHU de Rennes : un drame dû aux économies

Lundi 12 mars, une malade de 60 ans a été retrouvée morte aux Urgences du CHU de Rennes.

Elle était arrivée une heure plus tôt, amenée par les pompiers pour des douleurs abdominales. Elle était sur un brancard dans un sas d'attente avant d'être examinée par un médecin. Ceux-ci étaient tous occupés. L'alerte a été donnée par des pompiers présents, quand ils se sont aperçus que la malade ne respirait plus. Mais il était trop tard.

Malheureusement, un tel drame n'a rien de surprenant, compte tenu de la saturation des services d'urgence. Un drame identique s'est produit le 6 mars au CHU de Reims. Ce n'est pas une coïncidence. Fermer des lits, économiser sur le personnel médical et non médical conduit à des catastrophes. Car les efforts fournis par le personnel, pour soigner au mieux les patients et limiter les risques, ne parviennent pas à compenser tous les dégâts occasionnés par les économies faites dans les hôpitaux. On ne peut pas assurer la sécurité des patients sans une importante présence

humaine, et c'est encore plus vrai tant que le diagnostic n'a pas été posé.

La direction du CHU explique que ce lundi-là « on était en surchauffe »; « s'il y avait eu moins de patients simultanément, cette femme aurait pu être prise en charge plus rapidement », ou encore: « Nous avons des problèmes de flux entre les patients qui arrivent aux Urgences et ceux que l'on doit hospitaliser. » En fait la saturation des Urgences est régulière, à Rennes comme ailleurs.

Tous les services d'urgence du pays sont engorgés. Rien que dans une centaine de services, le Samu urgences France a recensé 15 000 patients qui ont, sur les deux derniers mois, passé la nuit sur un brancard, faute de lits.

Pourtant, pour réaliser toujours plus d'économies, les restructurations se multiplient, avec fermetures de lits et réductions d'effectifs. Ce sont des économies criminelles.

Correspondant LO

## Centre hospitalier de Vichy : il manque de tout

Vendredi 16 mars, le personnel du centre hospitalier de Vichy s'est mis en grève.

Les grévistes se sont rassemblés devant les Urgences où il y a d'importants problèmes: manque de lits, personnel médical insuffisant, temps d'attente pouvant aller jusqu'à neuf heures.

L'accueil des Urgences, lui, est fréquemment

rempli de brancards qui ne rentrent même plus dans le hall. Il arrive que, dans les chambres, les lits soient dédoublés. « Et pourquoi pas mettre des lits superposés ? », a ironisé un militant syndical. Mais si on peut dédoubler le matériel, pour le personnel cela fait double travail!

Les grévistes dénoncent

aussi la politique de l'Agence régionale de santé, qui ne met pas les moyens nécessaires pour assurer l'accueil des malades. Ils réclament la fin des fermetures de lits et la création de lits post-urgences, pour répondre aux besoins de l'un des bassins de population les plus âgés de France. Ils réclament aussi l'embauche

de personnel et du matériel supplémentaire.

Les grévistes ont dit qu'ils ne s'arrêteront pas là, et une rencontre est prévue entre la sous-préfète de Vichy et des syndicalistes accompagnés de membres du personnel.

La direction assure qu'elle fait tout ce qu'elle peut, qu'il y a eu un épisode

de tension importante et que des travaux sont prévus pour dédoubler les box des Urgences. Elle dit aussi que le problème est le même dans les autres hôpitaux de la région. Effectivement, il manque des lits et du personnel partout.

Dans la santé et ailleurs, la lutte devra se généraliser.

Correspondant LO

# Wipelec Ceres – Romainville : **silence, on empoisonne!**

**Les habitants du quartier des Ormes de Romainville sud, en Seine-Saint-Denis, n'ont pas envie de se taire sur les problèmes de santé auxquels ils font face.**

38 cas de cancer ont été dénombrés dans leur quartier, et on y dénombre de nombreux AVC et 21 décès. Ils se sont constitués en association et veulent des réponses sur la responsabilité de l'ancienne entreprise Wipelec.

Wipelec était une entreprise de traitement de métaux, sous-traitant de grands groupes d'aéronautique et d'armement tels que Safran et Thales. Un reportage dans l'émission Envoyé spécial a montré comment un patron voyou et pollueur peut pourrir la vie de milliers de gens en toute impunité.

L'usine, qui datait de 1937, fabriquait des solvants. Elle est passée de main en main ces vingt dernières années.

À l'époque, les patrons comme la mairie et la

préfecture étaient au courant des risques pour la santé des habitants, puisque l'usine était classée Seveso. Mais personne n'en a soufflé mot. En 2003 Wipelec Ceres a racheté le site, mais en 2006, après avoir récupéré les marchés et quelques brevets, le dernier propriétaire a abandonné l'usine. C'est alors devenu une friche industrielle, ouverte à tous les vents, où les enfants du quartier se retrouvaient et où séjournaient des sans-domicile-fixe. Jusqu'au jour où, en 2010, un homme a été électrocuté en voulant récupérer du cuivre dans une armoire électrique.

La police et les pompiers ont alors découvert des fûts de produits toxiques, acide chlorhydrique, sulfurique, citrique, et autres bacs de



Conférence de presse de membres de l'association.

liquides dangereux, de quoi faire sauter le quartier disaient les voisins.

On aurait pu penser que le préfet et la municipalité allaient faire le nécessaire, à commencer par l'évacuation des produits, la dépollution du site et le contrôle des taux de pollution dans les maisons. Or il n'en a rien été, et ce n'est qu'en fin 2014 qu'ont commencé les travaux de dépollution. La municipalité les a confiés à un fonds d'investissement suisse, la société Ginkgo, chargée à la fois de dépolluer le site et d'y construire des immeubles d'habitation.

Les habitants ont toutes les raisons de se méfier, d'autant plus que, depuis le commencement de cette dépollution le taux de d'émanations

toxiques aurait augmenté dans les maisons aux alentours. Face à l'inquiétude des riverains, la municipalité se préoccupe plus de faire une opération immobilière que d'aider les habitants du quartier à défendre leur droit et leur santé, et reproche à l'association de faire baisser le prix du mètre carré par ses interventions. C'est : empoisonnez-vous, mais en silence! La préfecture affirme elle-même que le site est « historiquement pollué », le sol étant saturé d'émanations de benzène, de trichloréthylène et d'hydrocarbures. Malgré plusieurs condamnations au tribunal administratif, elle refuse toujours de publier les résultats d'un rapport réalisé en 2016 par

l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), suite à différentes analyses de toxicité.

L'attitude de la préfecture et de la mairie ne peut s'expliquer que parce que, pendant des décennies, elles ont fermé les yeux et n'ont ni contrôlé ni demandé des comptes aux différents propriétaires. Aujourd'hui, tout un quartier de la ville de Romainville est pollué, et c'est peut-être également le cas de la Dhuis, une rivière souterraine proche. Des dizaines de personnes sont victimes de cancers, de leucémies, d'AVC. Mais reconnaître l'état de catastrophe sanitaire du quartier entraînerait une indemnisation des riverains.

**Correspondant LO**



Une fausse pancarte immobilière.

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,  
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
**LUTTE OUVRIÈRE**  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.  
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

**Sur Internet**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Vidéos**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Pour les malvoyants**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Mayotte: un mois de crise

Mayotte est entrée dans la cinquième semaine de ce qui est appelé à tort grève générale. Les syndicats n'ont en effet pas appelé à la grève. Aujourd'hui encore, quand la CGT-Ma et la CFDT appellent à durcir le mouvement, c'est par le biais du renforcement des barrages.

Leur but affiché est de dénoncer les louvoiements des élus et d'obtenir qu'un interlocuteur de haut niveau se déplace à Mayotte et présente un plan de développement qui ne s'en tienne pas aux seules mesures sécuritaires, aux effets délétères.

En effet le gouvernement brandit, y compris sur la scène nationale, les milliers d'expulsions vers les Comores opérées par la police pour faire valoir auprès de l'opinion la plus réactionnaire combien l'État français est efficace contre l'immigration. Et il fait des émules.

Ainsi, un collectif vient de voir le jour dans le nord de l'île pour «ratissier», «monter la garde», «anéantir les bangas» (habitations précaires) et conduire à la gendarmerie les personnes ainsi délogées. Le climat créé est tel que des familles de Comoriens vont spontanément à la gendarmerie pour demander leur reconduite aux Comores. De son côté, le gouvernement des Comores vient de faire savoir qu'il refusera de les accueillir!

Dans ce contexte d'aggravation de la situation des sans-papiers comoriens, dont la précarité est exploitée par patrons et commerçants, la palme du cynisme peut être attribuée au patronat, qui s'est constitué en

intersyndicale pour annoncer le 19 mars qu'il va procéder à plusieurs mesures: fermeture temporaire (lock-out), procédure de sauvegarde judiciaire et non-paiement des salaires.

Du fait des barrages qui rendent la circulation et les approvisionnements difficiles, la crise perdure. Le chef du service pédiatrie de l'hôpital, confronté aux difficultés de circulation des soignants et des véhicules sanitaires, a alerté

sur l'urgence sanitaire en termes poignants: «On a entendu sur des barrages que ce serait l'hôpital des Comoriens. Mais là on parle d'enfants, et un enfant c'est l'enfant de tout le monde.»

Au sein même de la société mahoraise, il y a bien sûr des hommes et des femmes pour dénoncer ceux qui sèment le virus de la haine. Mais il n'ont pas de force politique sur laquelle s'appuyer. La CGT de l'Éducation nationale a appelé à

«faire du 22 mars un temps fort du mouvement social... pour les services publics... pour la scolarisation de tous les jeunes de Mayotte dans de bonnes conditions.»

La politique de l'État est criminelle. Elle laisse pourrir la situation en se moquant complètement des graves conséquences sociales qui en découleront. Il faut que la force pour s'y opposer vienne des travailleurs conscients et organisés.

Émile Grondin

## L'héritage du colonialisme

Avec la Grande-Comore, Mohéli et Anjouan, Mayotte est une des quatre îles de l'archipel des Comores, qui était une colonie française.

Mayotte, occupée par la France dès 1843, servit de base à la conquête de Madagascar. Les autres îles de l'archipel furent annexées entre 1886 et 1896. Les Comores devinrent un territoire français d'outre-mer en 1947, jusqu'à ce que, aux élections de 1972, les partisans de l'indépendance obtiennent la majorité. Seule Mayotte vota alors pour le maintien dans le giron de la France. En effet dans cette île, résidait la mince couche politique locale qui avait servi d'appui

au colonisateur et en avait tiré quelques privilèges, au détriment de la population des autres îles.

Au cours des dernières décennies, les notables de l'île ont continué à jouer ce rôle. Sous l'aile de l'État français, ils ont amélioré leur plan de carrière, faisant passer l'île du statut de territoire à celui de département, sans se préoccuper plus que cela du développement de Mayotte et des besoins de ses habitants. Quelques infrastructures ont été développées,

largement insuffisantes mais qui restent supérieures en nombre et en qualité à ce qui existe dans les îles voisines. Un chiffre peut en donner la mesure: le produit intérieur brut (PIB) par habitant est treize fois plus élevé à Mayotte qu'aux Comores.

Aux Comores, la misère règne, un héritage colonial que le pouvoir politique, corrompu et honni, perpétue. C'est cette misère que tentent de fuir en particulier les habitants d'Anjouan, l'île la plus proche de Mayotte, mais aussi des Malgaches ou des Africains qui cherchent à la rejoindre.

Dans son environnement, Mayotte peut apparaître comme un eldorado. Son pouvoir d'attraction s'est renforcé après qu'elle est devenue département français en 2011. La population mahoraise a pu alors ainsi espérer atteindre un niveau de vie un peu supérieur, comparable à celui de La Réunion voisine. Mais les gouvernements français successifs continuent, eux, à ne voir dans cette île qu'une base de surveillance au bord d'une des voies maritimes les plus importantes du monde pour le transport de produits pétroliers.

É. G.



## La Fête de Lutte ouvrière

Elle se déroulera les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai, autrement dit le week-end de la Pentecôte, dans le parc boisé de Presles, dans le Val-d'Oise. Ce sera l'occasion, comme chaque année, de rassembler les amis de notre mouvement,

mais aussi tous ceux qui veulent affirmer que l'humanité mérite d'être débarrassée de l'exploitation, de la misère et des guerres.

La Fête de Lutte ouvrière est un grand rassemblement festif, populaire et chaleureux, avec des jeux, des

concerts, des débats et mille autres choses. Tous ceux qui souhaitent connaître le programme et les renseignements pratiques peuvent consulter dès à présent le site de la fête, qui sera régulièrement mis à jour. Alors, réservez ce week-end!

### Mai-juin 68

Les mouvements de mai-juin 1968, en France et dans le monde, seront à l'honneur. À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire, des expositions, des débats, des films et des publications seront consacrés à cette grande secousse sociale qui a éveillé

aux idées révolutionnaires des dizaines de milliers de jeunes. Et l'accent sera mis sur les grèves, la participation des travailleurs au mouvement dans les entreprises, ce qui a changé grâce à ces grèves et ce qui aurait pu être changé.

### Expositions

- Le Mai 68 de Gérald Bloncourt: exposition photo d'un témoin engagé
- Mai 68, une explosion sociale
- 1968 dans le monde

### Féminin / masculin

Depuis l'affaire Weinstein, le nombre impressionnant de femmes qui révèlent les agressions sexistes dont elles ont été victimes témoigne de la persistance de rapports de domination et d'oppression entre hommes et femmes.

Certains tentent toujours d'expliquer, si ce n'est de justifier, cette

domination masculine par les attributs de la nature, qui doterait les femmes de douceur et de faiblesse et les hommes de détermination et de force.

Il n'en est rien! Le sexe biologique ne suffit pas à faire une femme ou un homme, c'est l'organisation sociale et la culture qui construisent et formatent

le féminin et le masculin. Les relations sociales entre hommes et femmes ont une histoire qui s'inscrit dans l'histoire des sociétés. Elles changeront avec elles.

**Au carrousel de la connaissance : spectacle audiovisuel de 45 minutes.**

## Cartes d'entrée

Cartes d'entrée, au prix de 12 euros jusqu'au 8 avril, ainsi que bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont disponibles auprès de nos camarades, sur le site de la fête, ou par courrier, accompagné d'un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière.

**Lutte ouvrière - la Fête**  
BP 20029  
93501 Pantin Cedex  
fete.lutte-ouvriere.org

